

Première édition du «Challenge entrepreneurial du bassin du Congo» à Brazzaville

# Pour nourrir nos villes: importer ou produire et transformer localement?

## 120 milliards de francs Cfa d'importations alimentaires

Les faits sont là. L'agriculture ne contribue qu'à hauteur de 4% au P.I.b (Produit intérieur brut) et le Congo importe, chaque année, quelque 120 milliards de francs Cfa de denrées alimentaires, représentant près de 12% des recettes d'exportation du pays, selon le Plan national de développement 2012-2016 du Congo. Pour s'en convaincre, il suffit de faire un tour dans les petites boutiques d'alimentation des villes, en majorité tenues par des commerçants ressortissants des pays d'Afrique de l'Ouest. A l'exception d'une poignée d'articles - pain frais, yaourts, sucre, bières et eaux minérales fabriquées localement, le reste des marchandises est importé de tous les coins du monde. Même constat pour les supermarchés de Brazzaville et de Pointe-Noire.

## Le «made in Congo» surtout dans les marchés

Pour acheter du «made in Congo», mieux vaut se rendre dans les marchés où les produits agricoles du terroir - tubercules, pommes de terre, arachides, feuilles, légumes, fruits, etc., proviennent généralement des départements proches des centres urbains et des jardins maraîchers installés dans les villes ou à leur périphérie. «Le Pool et les Plateaux fournissent Brazzaville tandis que le Kouilou, le Niari, la Bouenza et la Lékomou approvisionnent Pointe-Noire», informe Marguerite Homb. Produire en majorité dans le Nord du pays, en particulier dans la Cuvette, à Tokou, Mossaka et Mokotipoko, le poisson d'eau douce est acheminé vers les villes par pirogue et camion. «Pour le transporter, on le met dans des bidons de 25 litres, ouverts et remplis d'eau. On peut le garder frais plusieurs jours à condition de changer l'eau fréquemment», explique Simon Savou, le directeur général de l'agriculture.

## Des oignons importés du Cameroun

Si le Congo est à peu près auto-suffisant en manioc (feuilles et tubercules), la base de l'alimentation locale, tel n'est pas le cas pour les autres produits vivriers et maraîchers. Ainsi même sur les marchés, une partie de ces denrées sont importées. Des pays voisins surtout (RD Congo, Cameroun, Gabon et Centrafrique), mais aussi plus lointains, comme l'Afrique du Sud et des pays européens. Pour exemple, l'essentiel des oignons consommés au Congo et même les haricots viennent du Cameroun, via Ouesso, le chef-lieu du département de la Sangha. Il faudra plusieurs jours pour qu'ils parviennent à Brazzaville et à Pointe-Noire.

## Agriculture, le parent pauvre

Les raisons de cette situation? Une agriculture majoritairement de subsistance, aux techniques de production rudimentaires et un manque de bras dans les campagnes, plus de la moitié de la population vivant en milieu urbain. Un exode rural auquel l'activité pétrolière n'est pas étrangère. Seules, quelques fermes modernes, créées par des privés, baptisées «néoruraux» et les nouveaux villages agricoles de Nkouou, villa-

ge et Odziba, mis en place par le gouvernement, qui font de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture, utilisent des techniques modernes. De même que Congo Agriculture, une société créée par des fermiers sud-africains, à Malolo, dans le Niari, qui ont acquis une vaste concession dans laquelle ils exploitent quelque 2000 hectares de maïs. Ou encore les grandes sociétés agro-industrielles, comme Atama plantations, qui intervient dans la filière palmier à huile.

## Problèmes fonciers

Les difficultés d'accès à la terre et la coexistence de deux types de droit foncier (droit coutumier et droit positif), sont d'autres freins à l'investissement agricole et à l'émergence d'une agriculture moderne. L'agriculture paysanne repose sur une propriété communautaire des terres, organisée selon les traditions culturelles dans les différents départements du pays. Or, par manque de titrage et d'enregistrement des terres communales et individuelles, l'octroi de vastes concessions de terres arables à des sociétés agro-industrielles est une source d'insécurité pour les villageois, voire de ten-

duction villageoise, ni celle des exploitations modernes ne parviennent, aujourd'hui, à satisfaire les besoins alimentaires du pays. Encore moins à fournir en matières premières l'agro-industrie locale.

## Une transformation limitée

Concentrée à Pointe-Noire et à Brazzaville, l'agro-industrie, dont la plupart des unités importent leurs intrants, est limitée à quelques yaourteries, une unité de production de sucre de canne, une usine de fabrication de farine de blé, quelques unités de boissons (eau minérale, bière et boissons gazeuses) et biscuiteries et une usine d'aliment pour bétail. Des coopératives, de femmes notamment, comme Delcopp, produisent artisanalement des jus de fruits naturels et des confitures en très petites quantités. Par chance, la filière palmier à huile industrielle, abandonnée pendant plusieurs années, est en cours de relance dans la partie Nord du pays, avec plusieurs grands projets incluant des unités de transformation (huiles, savons et autres) et celle de cacao va redémarrer avec le Singapourien Olam, implanté au Congo dans la filière bois.

gamme variée de produits agricoles, elle est particulièrement forte pour le riz, les légumes, les haricots, le maïs et le soja. Bien que consommé occasionnellement et sous forme de dessert par les Congolais, le maïs offre d'importants débouchés pour l'agro-alimentaire (brasseries, corps gras) et l'élevage. «Pour approvisionner les villes en viande, il faut développer l'élevage, mais pour cela, nous avons besoin d'aliments pour bétail, donc de maïs», précise Savou.

L'élevage (bovin, porc, caprin ou volailles), la pêche et la pisciculture sont d'autres opportunités. L'appui à la création de fermes aquacoles est d'ailleurs à l'étude. L'arboriculture fruitière est un créneau porteur. «La technique de la greffe est maîtrisée par les Congolais depuis longtemps. Il faut créer des pépinières départementales offrant des plants améliorés», indique Michel Niama, conseiller économique du ministre du plan.

## Agro-industrie: des marchés porteurs

Dans l'agro-industrie, les opportunités sont réelles. Pour exemple: dans les sites miniers, le catering (restauration d'entreprise) est appelée à se développer. De même que toutes sortes de petites industries, comme des «unités de broyage de feuilles de manioc pour

fabriquer le saka-saka, ce qui soulagerait les femmes de cette corvée», suggère M. Okemba. Dans les filières corps gras (huile de palme, d'arachide et de maïs), savonnerie, cosmétique et bioénergie, les perspectives à l'exportation sont intéressantes, la demande étant en pleine croissance sur le marché international. Sans compter les opportunités d'affaires, tant en amont qu'en aval de l'agriculture et de l'agro-industrie, depuis la définition de normes pour les produits agricoles jusqu'à l'emballage, au transport et à la distribution des produits, en passant par les études de marchés et la cartographie pour l'élaboration de plans de développement local, notamment dans les zones minières.

## Au Nord comme au Sud

Où s'implanter? «Sur le plan agricole, nous n'exploitons pas assez notre position géographique à cheval sur l'équateur. L'essentiel de la production est réalisée dans les zones de savane, dans la partie Sud du pays qui concentre les trois quarts de la population. Si nous développons davantage l'agriculture dans la partie Nord, nous aurons une production régulière tout le long de l'année, en jouant sur l'inversion des saisons. Bien sûr, il faudra aider les entreprises, notamment les P.m.e, qui s'installeront pour la première fois dans

le Nord», signale M. Niama. En cours de mise en place, les quatre zones économiques spéciales, centrées chacune sur des activités spécifiques, liées aux ressources naturelles et agro-pastorales disponibles dans la région, offriront, par ailleurs, des espaces aménagés aux investisseurs.

## Mettre l'accent sur la recherche et la formation

L'essor de l'agriculture et de l'agro-industrie passe aussi par la relance de la recherche-développement et par la formation, notamment des jeunes, aux métiers agricoles, de l'élevage, de la pêche et de la pisciculture. Une question sur laquelle s'est penché le P.n.d qui prévoit «la construction de centres de formation professionnelle et l'ouverture de filières spécialisées ouvertes dans l'enseignement». De quoi donner des idées aux chercheurs et à tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement et à la formation. De même, aussi bien en amont (fourniture d'intrants et de matériels) qu'en aval de la production (transport, stockage et distribution), les opportunités d'investissement, particulièrement adaptées aux P.m.e nationales, ne manquent pas. Grandes sociétés agro-industrielles et P.m.e/P.m.i, il y en a pour tout le monde! Développées par des nationaux, seuls ou en partenariat avec des étrangers, sous-traitants ou non de grandes sociétés, les P.m.e/P.m.i ont de l'avenir au Congo dans la «grappe agricole».

Muriel Devey MALU-MALU  
RICE (Réseau International des Congolais de l'Extérieur)

## Quelques données

**Agriculture**  
- 10 millions de terres cultivables, dont près de 90% disponibles;  
- production vivrière par tête d'habitant: 420 kg dans les années 80; 300 kg au milieu des années 2000;  
- part de l'agriculture dans le P.I.b: 20% dans les années 1960; 4% aujourd'hui;  
- taille moyenne des exploitations: 0,5 à 1,5 ha;  
- patrimoine arboricole fruitier: 21 espèces de manguiers, 6 de mandarinières et 4 d'orangers.

**Elevage**  
- Estimation du cheptel: 12.000 têtes de bovins, 40.000 têtes d'Ovins, 47.000 de caprins, 85.000 têtes de porcs et 600.000 têtes de volailles.

**Pêche**  
- production annuelle de poissons d'eau douce: 15.000 tonnes pour un potentiel de 100.000 tonnes;  
- production annuelle de poissons de mer: environ 25.000 tonnes pour un potentiel de 80.000 tonnes.

## De futurs urbains à nourrir

Dans un futur proche, la demande urbaine en produits alimentaires est appelée à augmenter, sous l'effet de la croissance démographique, mais aussi de l'émergence de petites cités autour des sites miniers, de fer et de potasse notamment, en cours de développement dans le Niari, le Kouilou et la Sangha. A la clef, une demande qui représente de réelles opportunités tant pour les grandes sociétés agro-industrielles que pour les petites exploitations. Pour preuve, le projet de fer de Mayoko-Lekoumou dans le Niari, opéré par D.m.c-Iron Congo, filiale du sud-africain Exxaro. «Notre projet est une aubaine pour l'agriculture, car il faudra nourrir les travailleurs et leurs familles de la cité, qui, à terme, abritera 30.000 à 40.000 habitants, ce qui représentera un marché de consommateurs à pouvoir d'achat régulier et relativement conséquent. Aux agriculteurs de la région, je dirai ceci: «Restez agriculteurs, vous gagnerez de l'argent», insiste Henri Okemba, directeur de D.m.c-Iron Congo.

## Maïs, soja, riz, chèvre, poisson, couvée...

Si la demande porte sur une

## ETUDE Maître Anicet BALHOU

Notaire  
B.P: 4171; Tél.: (242) 05-557-44-10  
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr  
Etude sise à l'immeuble C.N.S.S. 3<sup>ème</sup> étage, porte 303  
19, Avenue Charles DE GAULLE,  
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du seize avril deux mil douze, enregistré le 24 avril de la même année, Folio 076/16 n° 3329, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «S.G.I.C» S.A.R.L, société A Responsabilité Limitée au capital de F.CFA 5.000.000 (CINQ MILLION); dont le siège est établi à Pointe-Noire, centre-ville Warf. La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous les autres pays:  
- Commerce général;  
- Import-Export;  
- Construction-dénomination;  
- Travaux Off-shore & On-shore-industrie-BTP-travaux Maritimes;  
- Ecologie-ramassage, stoc-

kage, traitement et transformation intermédiaire Commercial;  
- Prestation de services.  
Et plus généralement toutes les opérations commerciales industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.  
Monsieur Ghinello GIANFRANCO est nommé Gérant. Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N° RCCM CG/PNR/12 B 361.

Pour avis,  
Maître Hugues Anicet  
MACAYA-BALHOU,  
Le Notaire